

# COMMISSION DE DISTRICT DU STATUT DE L'ARBITRAGE

## Procès-verbal n°5 de la réunion du 08 juin 2023

**Présidence :** François MARCADE

**Présents :** Pascal FRITZ – François WEISS – Yannick SCHMITT – Raymond ROSER

**Excusés :** Alain GUINOT – Michel LEDERLE – Daniel KIEFER

### **I – Préambule**

A l'ouverture de cette dernière réunion plénière de la saison 2022-2023, le Président François MARCADE a salué les membres de la Commission et les remercié pour leur disponibilité.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à Alain GUINOT suite à son hospitalisation

### **II – Adoption des derniers PV et Communiqués officiels**

Le procès-verbal n°4 de la réunion du 03-03-2023, le Communiqué officiel n°3 du 27-03-2023 avec les clubs en infraction au statut de l'arbitrage, 1<sup>ère</sup> situation, ainsi que le rectificatif au communiqué n° 3 paru sur le site le 17-04-2023 n'ont fait l'objet d'aucune remarque de la part des membres présents et sont adoptés à l'unanimité.

### **III – Demandes de renseignements**

La Commission, outre les réponses téléphoniques ou par voie électronique, déjà apportées aux multiples demandes de renseignements que les clubs, les arbitres, les animateurs de secteur et les commissions ont bien voulu lui soumettre suite à la parution des communiqués et PV du mois de mars, tient à confirmer, par voie officielle, les informations fournies.

Les dossiers suivants ont été traités à savoir :

**20 mars 2023** Courrier de Herrlisheim AS demande de renseignement concernant le statut de l'arbitrage. Le représentant de la CDA à la CDSA Yannick Schmitt a répondu par courriel le 21-03-2023.

**28 mars 2023** Courriel de Muttersholtz AS demande de renseignement concernant les sanctions financières pour un club en infraction. Le secrétaire a répondu par courriel le 29 mars 2023.

**30 mars 2023** Appel téléphonique de Weinbourg AS au service arbitrage de la LGEF concernant l'amende notifié au club le 28 mars 2023. Le secrétaire de la CDSA a répondu par téléphone le 30 mars 2023 et a donné les renseignements au club.

**04 avril 2023** Un PV rectificatif concernant les clubs en infraction est paru sur le site du District. Sont concernés les clubs de HAUSGAUEN AS et RIQUEWIHR FC qui sont couverts par l'article 35.Bis du Statut de l'arbitrage.

**04 avril 2023** Courriel de l'arbitre H. D. de Mulhouse pour quitter son club d'appartenance suite à des incidents. Le secrétaire a répondu le 05 avril 2023 et s'agissant de deux clubs R3, a transmis le dossier au secrétaire de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage. (CRSA)

**09 avril 2023** Courriel de Eric WAHL animateur de secteur concernant le Statut de l'Arbitrage, le secrétaire de la CDSA a répondu le 10 avril 2023

**14 avril 2023** Courriel de Seltz FC transmis à la Commission par le Président de la CDA Alsace. Le secrétaire a répondu par téléphone au Président de Seltz en le dirigeant vers la CRSA compétente pour ce dossier

**14 avril 2023** Appel téléphonique de Hindisheim US concernant le Statut de l'Arbitrage et le nombre de mutés pour la saison 2023-2024, le secrétaire de la CDSA a répondu par courriel le 14-04-2023

**14 avril 2023** Appel téléphonique de Roppenheim SC concernant le Statut de l'arbitrage et le nombre de mutés pour la saison 2023-2024, le secrétaire de la CDSA a répondu par écrit le 14-04-2023

**14 avril 2022** Courriel de Balschwiller FC au Président de la Commission, le secrétaire a répondu par téléphone au Président du club le 15-04-2023

**17 avril 2023** Courrier recommandé reçu le 17-04-2023 de l'arbitre S.H. licence 9603383666 qui demande à quitter son club. Le représentant de la CDA à la CDSA a répondu par courriel le 17-04-2023 pour la procédure de changement

**18 avril 2023** Courriel du club de Seltz FC, le secrétaire a répondu par courriel le 18-04-2023

**19 avril 2023** Appel téléphonique du club de Kutzenhouse AS concernant le Statut de l'Arbitrage, le secrétaire a répondu et donné les explications pour les sanctions sportives

**23 avril 2023** Courriel de Eric WAHL animateur de secteur concernant le Statut de l'Arbitrage, le secrétaire de la CDSA a répondu le 23 avril 2023 en lui renvoyant le listing des clubs Alsaciens en infraction à la 1<sup>ère</sup> situation de la saison 2022-2023

**27 avril 2023** Courriel de Hindisheim US qui est en 3<sup>ème</sup> année d'infraction. Le secrétaire a répondu par téléphone et par écrit le 27 avril 2023. Les décisions des procès-verbaux N° 1 du 21-09-2021 et N° 3 du 14-06-2022 sont toujours applicables pour la saison 2022-2023.

**03 mai 2023** Courriel de Colmar Unifié FC à la LGEF concernant le statut. Le secrétaire de la CDSA a répondu par courriel le 05 mai 2023 en mettant en pièce jointe la liste des clubs en infraction au statut de l'arbitrage lors du 1<sup>er</sup> examen statutaire

**15-05-2023** Courriel de David BARRE du club de Biesheim ASC. Le secrétaire a répondu à Mr BARRE par téléphone à toutes les questions posées en précisant que pour le statut de l'arbitrage c'est la CRSA qui gère les dossiers des clubs de Ligue. Un courriel dans ce sens a été transmis au club

**23 mai 2023** Courriel du service des compétitions du District concernant Mutersholtz AS. Le secrétaire a répondu le 23-05-2023 au club par courriel

**27 mai 2023** Le représentant de la CDA à la CDSA a répondu par courriel à l'arbitre A. B. licence N° 1314016687 pour quitter son club d'appartenance

**30 mai 2023** Appel du club de la Wantzenau FC concernant les mutations d'arbitres et le Statut de l'Arbitrage. Le secrétaire a répondu par courriel en renseignant les liens FFF et LGEF pour le statut de l'arbitrage

**02 juin 2023** Courriel de Saverne FC concernant le statut de l'arbitrage. Le secrétaire a répondu par courriel le 03 juin 2023

**02 juin 2023** Courriel de Brunstatt FC concernant le statut de l'arbitrage. Le secrétaire a répondu par courriel le 03 juin 2023

**07 juin 2023** Courriel de Eric WAHL animateur de secteur pour le statut de l'arbitrage concernant Kurtzenhouse. Le secrétaire a répondu par courriel le 08-06-2023

**08 juin 2023** Courriel de David BARRET du club de Biesheim ASC. Le secrétaire a répondu au club et à David BARRET le 08-06-2023

**08 juin 2023** Courriel de Schiltigheim Espagnols AS. Le secrétaire a répondu par téléphone le 08-06-2023

#### **IV – Examen des requêtes formulées par les clubs**

##### **◆ Situation du FC Mackwiller 504163**

Pris connaissance des informations fournies par le FC Mackwiller concernant l'infraction du club au Statut de l'Arbitrage avec 2 mutés en moins pour la saison 2023-2024. Le club est en entente avec Waldhambach CS qui dispose d'un arbitre en règle avec le statut.

##### **Par ces motifs, la CDSA après avoir délibéré :**

Dit que le FC Mackwiller n'aura pas de sanctions sportives ni financières pour la saison 2023-2024 et aura droit à 6 mutés. Demande au service comptabilité la ristourne des frais financiers de 46,00 € débité au mois de mars 2023

##### **◆ Situation de l'US Hindisheim 503959**

##### **La Commission :**

Pris connaissance des informations fournies par le FC Hindisheim qui ne sont pas de nature à mettre le club en règle avec le statut de l'arbitrage

##### **Par ces motifs, la CDSA, après en avoir délibéré :**

Dit que l'US Hindisheim reste en infraction au statut avec 6 mutés en moins et interdiction d'accession à la division supérieure la saison 2023-2024.

#### **VI – Appel et contentieux**

**Les décisions de la CDSA sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de leur notification ou publication, conformément aux dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et de l'article 69 des Règlements de District.**

**Aussi, la Commission demande au Secrétariat Général du District, de bien vouloir adresser, par courrier électronique, notification à tous les clubs concernés par les décisions entreprises, lors de la réunion de ce jour.**

**Merci de bien vouloir en prendre acte.**

**Le Président de la CDSA  
François MARCADE**



**Le Secrétaire de séance  
Raymond ROSER**

